

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Devoir de mémoire



Minute de silence intense devant le monument aux Morts de Sainte-Marie-aux-Mines Photo DNA

Le maire Claude Abel et Ariel Vaxelaire adjoint au maire et président des sous-officiers de réserve et de l' **U.N.C.**, locale ont déposé une gerbe au monument aux morts ce vendredi matin, à l'occasion de la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Sans discours, sans sonnerie, sans délégation mais un geste révélateur d'un véritable devoir de mémoire.

Un devoir de mémoire intense par sa simplicité de ce dépôt de gerbe et la minute de silence en présence de Robert Reithler, porte-drapeau de « Rhin et Danube »

Un drapeau représentant ainsi l'ensemble des associations patriotiques.

Des cérémonies analogues et tout aussi épurées se sont déroulées dans les autres communes du Val d'Argent.